

5àSec LATAM
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 302.548 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 523 880 474

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE DU 30 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six et le trente juin à 10 heures 45, la société 5àsec Group, S.A.S. au capital de 16.916.759,19 € dont le siège est 20, Rue du Sentier, 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 498 018 233, associée unique, représentée par Monsieur Olivier BOCCARA représentant de la société KlinCare Group Présidente de 5àSec Group, a pris au siège social, les décisions ci-après.

Monsieur Olivier BOCCARA préside la séance en sa qualité de représentant de la société KlinCare Group Présidente de la société 5 à Sec GROUP Présidente de la société 5àSec LATAM.

Le président dépose sur le bureau :

- - le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- - le rapport du Président sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

Le président déclare que les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués à l'associée, ont été tenus à sa disposition au siège social dans les délais légaux et statutaires.

Le président rappelle que l'associée est appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur la gestion et les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Approbation desdits rapports, comptes et bilan, quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président approuve ledit rapport, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, il donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 21.873 € en report à nouveau.

L'associé unique pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis de code général des impôts, prend acte qu'il lui a été rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

.....

03

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations pour procéder aux formalités de publicité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait de procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et représentant de l'associé unique.

M. Olivier BOCCARA Président de séance
et représentant de l'associé unique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'O. Boccara', written over a horizontal line.

5àSec LATAM
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 302.548 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 523 880 474

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

COMPTES ANNUELS

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive letter 'A' followed by a long horizontal stroke extending to the right.

**Bilan (N-1 Approuvé)**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres titres immobilisés	3 548		3 548	3 548
Total actif immobilisé (III)	3 548		3 548	3 548
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Créances</i>				
Autres créances	4 519		4 519	7 015
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Disponibilités	1 370		1 370	450
Total actif circulant (IV)	5 889		5 889	7 465
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+V)	9 437		9 437	11 013

**Bilan (N-1 Approuvé)**

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	302 548	302 548
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
<i>Réserves</i>		
Réserve légale	450	450
Report à nouveau	-746 561	-729 314
Résultat de l'exercice	-21 873	-17 247
Total capitaux propres (I)	-465 436	-443 563
Total autres fonds propres (I bis)		
Total des provisions (II)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 204	8 923
Autres dettes fiscales et sociales	75	75
Dettes fiscales et sociales	75	75
Autres dettes	466 595	445 578
Total des dettes (III)	474 873	454 576
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	9 437	11 013

**Compte de Résultat (N-1 Approuvé)**

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Montant net du chiffre d'affaires				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amort., dép. et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	2 030	2 435	-405	-16,65
Impôts, taxes et vers. assim.				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amort. et aux dépréciations				
Sur immob. : dotations aux amort.				
Sur immob. : dotations aux dép.				
Sur actif circulant : dotations aux dép.				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immob. cédées				
Autres charges	2 697		2 697	
Total des charges d'exploitation	4 726	2 435	2 291	94,09
Résultat d'exploitation (I – II)	-4 726	-2 435	-2 291	94,09
Quote-part sur op. faites en com				
Bénéfice attribué / perte transférée (III)				
Perte supportée / bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mob. et créances actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immob. financières				
Produits nets sur cessions de VMP				

**Compte de Résultat (N-1 Approuvé)**

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<i>Total des produits financiers (V)</i>				
<i>Charges financières</i>				
Dotations aux amort. dépréciations et provisio				
Intérêts et charges assimilées	17 147	14 812	2 335	15,76
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immob. financières cé				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<i>Total des charges financières (V)</i>	<i>17 147</i>	<i>14 812</i>	<i>2 335</i>	<i>15,76</i>
Résultat financier (V – VI)	-17 147	-14 812	-2 335	15,76
Résultat courant (I – II + III – IV + V – VI)	-21 873	-17 247	-4 626	26,82
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
Résultat exceptionnel (VII – VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I + III + V + VII)				
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX +	21 873	17 247	4 626	26,82
RESULTAT DE L'EXERCICE	-21 873	-17 247	-4 626	26,82

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 5 A SEC LATAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 9 437 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 21 873 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/06/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont



Règles et méthodes comptables

désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les reclassements de présentations des présents comptes nécessaires pour l'application du référentiel comptable à jour ne sont pas significatifs et ne justifient pas d'information particulière.

Compte tenu des résultats déficitaires de l'exercice et des exercices passés, les capitaux propres sont négatifs et donc inférieurs à la moitié du capital social. La continuité d'exploitation n'est pas remise en cause du fait du soutien financier accordé par Klincare, société mère du groupe 5àSec.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	3 548			3 548
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	3 548			3 548
TOTAL	3 548			3 548



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 519 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	4 519	4 519	
Capital souscrit – appelé, non versé			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Charges constatées d'avance			
Total	4 519	4 519	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 302 548,00 euros décomposé en 302 548 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	302 548	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	302 548	1,00



Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-729 314
Résultat de l'exercice précédent	-17 247
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-746 561
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-746 561
Total des affectations	-746 561

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	302 548				302 548
Primes d'émission					
Réserve légale	450				450
Report à Nouveau	-729 314	-17 247			-746 561
Résultat de l'exercice	-17 247	17 247	-21 873		-21 873
Total Capitaux Propres	-443 563		-21 873		-465 436



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 474 873 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 204	8 204		
Dettes fiscales et sociales	75	75		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	466 595			466 595
Produits constatés d'avance				
Total	474 873	8 279		466 595
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	466 595			

Charges à payer

	Montant
ETAT CHARGE À PAYER	75
Total	75



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	17 147	14 812
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	17 147	14 812
Résultat financier	-17 147	-14 812

Les charges financières correspondent aux intérêts du compte courant d'associé.

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SASU 5 A SEC LATAM est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe KLINCARE GROUP.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

L'impôt est calculé comme si la société était seule.

5àSec LATAM
Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 302.548 Euros
Siège social : 20, Rue du Sentier
75002 Paris
R.C.S Paris 523 880 474

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Nous vous proposons la résolution d'affectation du résultat suivante :

« L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 21.873 € en report à nouveau. »

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive letter 'A' followed by a long horizontal stroke extending to the right.